

# diplôme d'ingénieur du corps d'état des ipef (ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts)

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts participent à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques notamment dans les domaines relatifs au climat ; à la demande énergétique ; à l'aménagement et au développement durable des territoires ; au logement et à la ville ; aux transports ; à la mise en valeur agricole et forestière ; à la gestion et à la préservation des espaces et des ressources naturelles terrestres et maritimes ; à l'alimentation et à l'agro-industrie.

**Source :** Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)



metiers-foret-bois.org  
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org